

POLITIQUE GROUPE

# POLITIQUE HANDICAP SAFRAN

GRÂCE À SON RÉSEAU  
HANDICAP/DIVERSITÉ,  
SAFRAN A DÉPLOYÉ  
UNE POLITIQUE GROUPE  
EN FAVEUR DU HANDICAP.

Safran s'engage et manifeste sa volonté de changer ensemble le regard porté sur le handicap.

En démontrant chaque jour son savoir-faire dans ce domaine, le Groupe permet à chaque salarié d'être assuré que le recrutement ou le maintien dans l'emploi de toute personne porteuse de handicap est possible, chacun pouvant être concerné.

Dans ce cadre, le Groupe s'engage aussi par accord en faveur de l'intégration du handicap.

## 4 OBJECTIFS MAJEURS SONT FIXÉS :

### **LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI DE TOUTE PERSONNE PORTEUSE DE HANDICAP :**

Priorité absolue de la politique Handicap de Safran : toutes les solutions concourant à maintenir en activité un salarié handicapé seront systématiquement mises en œuvre.

Pour cela, des cellules de maintien dans l'emploi sont mises en place au sein de chaque établissement français du Groupe.

### **LE RECRUTEMENT DE SALARIÉS PORTEURS DE HANDICAP**

Des engagements sont pris pour intégrer chaque année des salariés en CDI/CDD, alternance et stage.

### **LA COLLABORATION AVEC LES ENTREPRISES/ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR PROTÉGÉ/SECTEUR ADAPTÉ (SPSA)**

Les Directions des Achats et des Ressources Humaines mènent conjointement des actions visant à intensifier la collaboration entre Safran et le SPSA.

### **SAFRAN RECONNU COMME UN GROUPE ENGAGÉ ET RESPONSABLE EN MATIÈRE D'INTEGRATION DU HANDICAP**

Dans une logique d'amélioration continue, des établissements au sein des principales sociétés du Groupe se sont engagés dans l'obtention de la norme « entreprise handi-accueillante ».



**JEAN-LUC BÉRARD**  
Directeur Groupe,  
Ressources Humaines



**JEAN-JACQUES ORSINI**  
Directeur Groupe,  
Performance et Compétitivité